

1921, il y a cent ans naissait à Charbonnières un des plus anciens syndicats d'initiatives de France

En avril 1980 Robert Putigny, relevait : Dans la joie de la paix retrouvée certaines personnes de Charbonnières pensent qu'après le cauchemar, il faut essayer de redonner une activité thermique et touristique à la Station. C'est ainsi que le 3 juin 1921 est constitué par 27 personnes le **Syndicat d'Initiative de Charbonnières les bains et environs**, un des premiers de France. « Les premières revendications du S.I. naissant ne visent encore qu'à obtenir de la Cie P.L.M. un train entre 23 et 24h et à demander au Casino de remettre en état le terrain vague situé en face du Grand Hôtel (actuellement immeuble Pierre de lune, NDLR). Mais dès 1923, le S.I. formule des revendications déjà mieux en rapport avec le rôle d'un S.I. : augmentation des subventions du Casino et des communes ; extension de son rayon d'action à toutes les communes environnantes, construction d'hôtels. On organise la Fête des fleurs... ».



Le fanion comme en disposaient la plupart des grandes associations appelées des Sociétés. (Conservé Salle Les Erables)

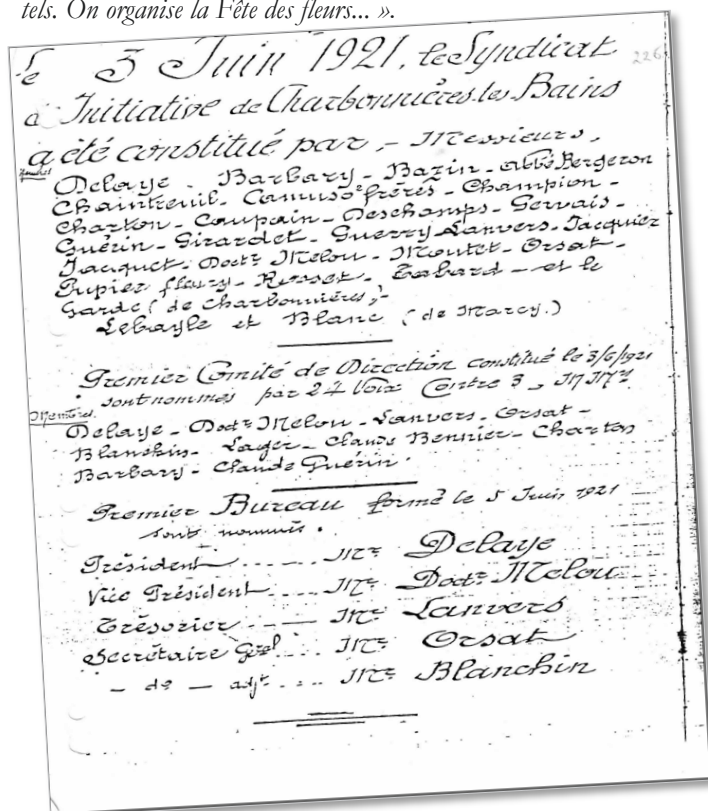
Son rôle dans la vie locale sera primordial puisqu'il aura pour vocation première de renseigner les curistes et les visiteurs sur les différentes offres d'hébergement, hôtels, locations de meublés et de restauration.

Pendant la période des frères Bassinet, c'est-à-dire de 1924 à 1970 le Syndicat d'Initiative occupera une place de choix dans les animations en lien étroit avec le Casino de Charbonnières : courses de lévriers, concours d'élégance automobile, Rallye Lyon-Charbonnières, Coupe des Elus

Devenu successivement, Le Triangle Vert, en 1971 puis Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais 1* en 1988 cette institution disparaîtra du fait du transfert de la compétence Tourisme à la Métropole depuis la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « loi NOTRe » du 7 août 2015.

Notre association, qui marque, cette année ses 20 ans d'existence par ses recherches, ses publications, et ses animations, s'efforce de contribuer, à la mesure de ses moyens, à la promotion de l'histoire du passé de notre village. Elle se préoccupe également de la préservation du patrimoine bâti et végétal témoin de notre ancienne station thermique et qui fait son originalité dans la Métropole.

Michel Calard



En 1924 siège, à l'emplacement de l'actuelle Villa Lamartine ▲



AGENDA DEUX PASSAGES 1895

Suite et fin de notre voyage à Charbonnières, avec une description élogieuse de son casino et du Bois de l'étoile. L'auteur réserve une place de choix aux courses d'ânes dont il dépeint longuement les curiosités et les aspects cocasses. Il termine par Sainte-Consorce et Antoine Brun qu'il qualifie de génie naïf et dont le musée qui lui est consacré l'enthousiasme manifestement.



Le ruisseau tombe là en cascades blanches des rochers granitiques qu'on longe pour monter au casino. Devant celui-ci un beau parc contient kiosque à musique, appareils de gymnastique et de jeux. Au casino, vaste construction métallique, dont quelques salles sont décorées de remarquables panneaux en faïence, le promeneur, trouve tout : restaurant, café, salles de billards et de petits chevaux, tir, théâtre, salles de jeu - trop fréquentées - et pour lesquelles on a créé un train spécial qui, à minuit, emmène les joueurs arrivés, avec sensations variées, au bout de leurs opérations.

Derrière le casino, un joli bois pour ceux qui préfèrent le calme de la nature à la fièvre du baccarat.

A Charbonnières d'ailleurs les bois abondent, sans parler de ceux qui sont enclos dans la superbe propriété de M. de Lacroix-Laval, d'un côté le pré Voltaire est entouré d'un cercle de collines aux ombrages touffus et étendus, qui se prolongent vers la Tour de Salvagny et vers les pentes du Bois de la Lune. De l'autre côté du ruisseau on monte, à travers les futaies jusqu'au charmant bois de l'Etoile, qui tire son nom de ses allées rayonnées, et où, sous les grands arbres, on peut excellemment déjeuner.

N'oublions pas de mentionner parmi les attraits de Charbonnières, les courses annuelles de l'hippodrome de Sainte-Luce. Hippodrome implique cheval, or les coureurs sont des baudets, montés par des enfants vêtus, ce jour-là, de la casaque étincelante. Maîtres Aliborons, ne manquent pas, avec leur indépendance naturelle et leurs idées arrêtées, de semer cette solennité d'incidents du plus haut comique. Les obstacles particulièrement sont la source de surprises qui, sans danger pour les cavaliers, font la joie des spectateurs.

Près de Charbonnières, il est une promenade qu'il ne faut pas oublier, c'est l'excursion de Sainte-Consorce. Dans ce coquet village, perché assez haut pour que le panorama qu'on embrasse sur le parcours soit déjà un attrait suffisant, habite un brave homme, le père Brun, génie naïf et unique, dont l'existence s'est passée à tailler fort artistiquement dans le bois les principaux monuments d'Europe. Mais la pièce la plus remarquable de son musée est un plan complet de Lyon, sculpté à une échelle suffisante pour que chaque maison soit figurée avec ses particularités de disposition, de façade, ses détails architecturaux. C'est une œuvre colossale, du plus haut intérêt et que nous voudrions bien voir dans nos musées, si le village, qui sait que c'est un but d'excursion, n'y tenait comme à son palladium.

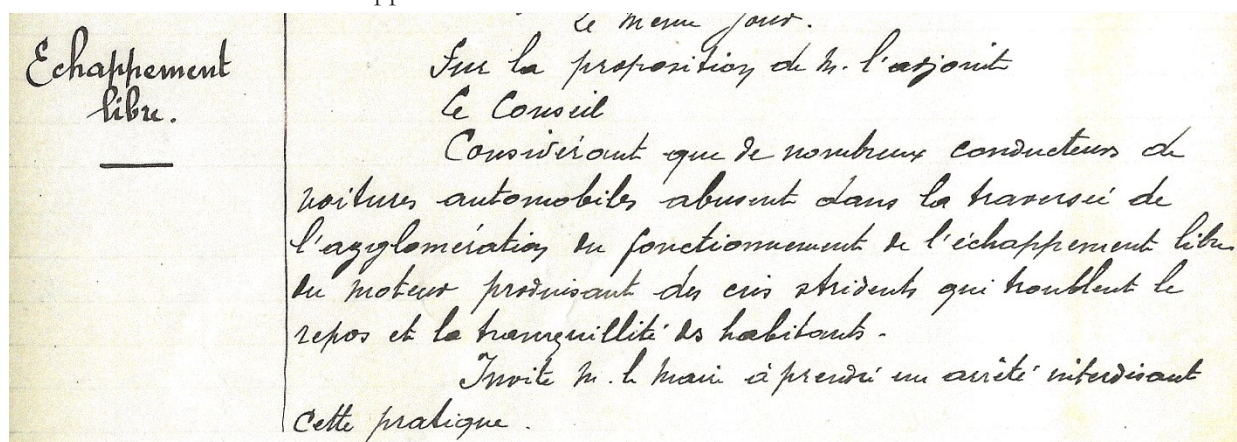


Antoine Brun 1832-1900



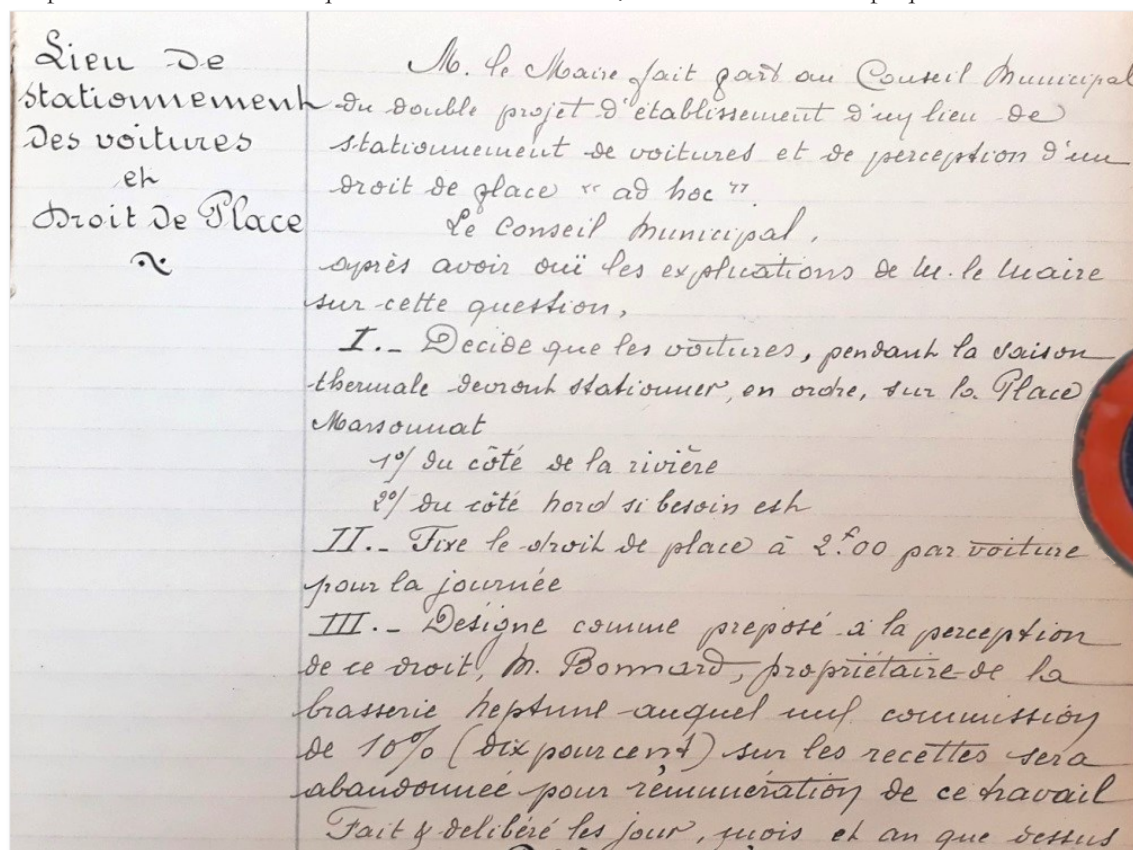
Charbonnières-les-Bains n'échappait pas au développement de l'automobile

Il y a cent ans, le 27 mai, était créé le Code de la Route pour réglementer la circulation des automobiles qui devenaient de plus en plus nombreuses. Cet anniversaire est l'occasion de vous révéler quelques décisions du Conseil Municipal prises pour régler les problèmes causés par l'automobile dans notre tranquille station thermale. Il en allait alors de la fréquentation de nos thermes et du Casino de Charbonnières tout en ne décourageant pas les propriétaires des montures des temps modernes de les fréquenter. Ainsi, le 25 mai 1920, la municipalité présidée alors par Alexis Brevet sévissait contre le bruit provoqué par les premières automobiles en interdisant l'échappement libre !



Puis, le 19 novembre 1922, le Conseil Municipal décide la création d'un lieu de stationnement des voitures payant sur la place Marsonnat et en fixe le prix. Car, rappelons-le, l'entrée à l'établissement thermal et au Casino se faisait exclusivement par la place Marsonnat. (voir Gazette n° 41) Le droit de place de 2 frs (soit environ 2,30 €) pour la journée est collecté par... le propriétaire de la Brasserie « A Neptune » située précisément sur la place, moyennant une rétribution de 10 % sur les recettes. C'est en quelque sorte une concession à l'image des parkings publics actuellement concédés à des sociétés telles que Lyon Parc Auto.

On peut aussi se demander qui recouvrait les amendes, si elles existaient à l'époque ?





BRÈVES DE CONSEILS MUNICIPAUX

Vitesse
maximum
des voitures



Même Séance

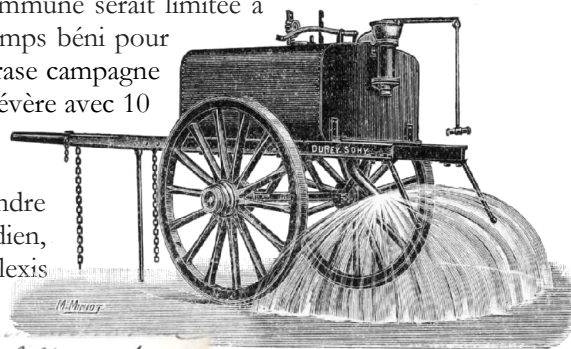
M. le Maire rappelle à l'Assemblée l'arrêté pris au cours de la Saison dernière du Casino pour réglementer la vitesse des voitures automobiles et autres véhicules dans l'agglomération de la Commune soit: du Méridien à l'entrée du Casino.

Le Conseil Municipal

Considérant que tout pour l'hygiène publique que pour la sécurité des piétons il y a lieu de prendre toutes mesures nécessaires. Invite, en conséquence, M. le Maire à rappeler son arrêté fixant à 10 km à l'heure la vitesse maximum des voitures sur le parcours de l'agglomération de la Commune.

Lors de la même séance du Conseil, il est décidé que la vitesse dans la commune serait limitée à 10 km/h, « pour des questions d'hygiène publique » est-il bien précisé ! Temps béni pour les piétons et les vélos... Depuis 1893 la vitesse était limitée à 30 km/h en rase campagne et à 20 km/h en agglomération. Charbonnières était donc particulièrement sévère avec 10 km/h en moins ! (avec quels moyens de contrôle ?)

Précisons qu'à l'époque, la route de la vallée, dite avenue Bergeron, n'existait pas encore puisqu'elle fut inaugurée en 1924 (voir Gazette n° 39). Pour rejoindre le bourg thermal et le Casino venant de la Route de Paris, à partir du Méridien, les véhicules devaient emprunter les actuelles rue Benoit Bennier, avenue Alexis Brevet puis Lamartine et Charles de Gaulle...



Tonneau d'arrosage

Comme
d'arrosage

1922, ~~arrêté~~ art. 67. Fait et délibéré etc...

Même Séance

M. le Maire propose au C. M. l'acquisition d'un tonneau d'arrosage.

Il expose qu'en raison de la circulation intense d'automobiles dans l'agglomération de la commune, il y a lieu de prendre toutes mesures d'hygiène voulues pour parer le plus possible aux nuages de poussière que soulèvent ces véhicules.

Ces explications entendues,

Le Conseil Municipal,

- 1° Décide l'acquisition d'un tonneau d'arrosage
 - 2° Vote le crédit de 2900 francs pour cette acquisition
- Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Décidément, ces automobiles causaient bien des soucis à nos habitants et à leurs élus... au point de voter l'achat d'un tonneau pour arroser les rues, il est vrai à l'époque non goudronnées. La délibération ne précise pas qui sera chargé d'asperger les voies et sur quel budget...

Michel Calard

Du marketing... un service de voiture remboursé par l'achat d'une paire de chaussures ! ➤



A propos du certificat de capacité

Claude Guérin l'a obtenu le 11 juin 1908. Ce titre était délivré par la préfecture sur rapport du service des Mines aux candidats de plus de 21 ans, de sexe masculin. Un ingénieur des Mines faisait passer l'examen, avec pour critères de réussite : savoir démarrer, se diriger, s'arrêter et avoir quelques notions de dépannage.

Précision importante: il fallait venir avec son véhicule !

Le permis de conduire est formellement apparu dans le code de la route de 1922 en remplacement du certificat de capacité qui était obligatoire depuis 1899 pour conduire des véhicules à moteur.

Claude Guérin est le premier garagiste de Charbonnières, créateur du Garage du Méridien (voir « *Le Garage du Méridien, un site mythique sur la RN7* » édité par notre association – 46 pages, 10 €).



BRÈVES DE JUSTICE



LYON 24 janvier 1929

En réservant dans son établissement un local ou un emplacement pour les automobilistes de sa clientèle et en organisant un service de surveillance, une société d'eaux minérales devient dépositaire des automobiles qui stationnent dans ce local ou sur cet emplacement et elle est tenue de les restituer à qui le droit (C. civ., 1915, 1927, 1928).

(Soc. Des Eaux Minérales de Charbonnières-les-Bains C/ de Balathier).



ARRET. La Cour : - Attendu que la société appelante soutient principalement que de Balathier n'a pas rapporté la preuve de l'existence d'un dépôt volontaire ou accepté par elle; que subsidiairement, elle fait valoir, au cas où il serait admis qu'un pareil contrat aurait existé, que le dépôt était gratuit et que le réclamant doit démontrer que la société a commis une faute assez grave pour engager sa responsabilité; qu'elle argue, en outre, de ce que le vol, dans les circonstances où il a été commis, constituait un véritable forfait ou de force majeure devant écarter toutes responsabilités à la charge d'un dépositaire non salarié; [...] - Attendu que la Société des eaux minérales de Charbonnières-les-Bains met à la disposition de ses clients automobilistes des remises ou abris, mais que ces sortes de garages étant insuffisants pour la multiplicité des voitures, un grand nombre de ces véhicules sont placés sur la terrasse; qu'ainsi, normalement, l'automobiliste entrant dans le parc y trouve des employés qui lui désignent l'endroit où doit stationner sa voiture; qu'il ressort à cet égard de l'enquête officielle consécutive à la disparition frauduleuse de

la voiture que ces préposés, dits chasseurs, sont affectés plus particulièrement au rangement et à la surveillance des voitures; - Attendu en fait que, le 4 juin 1927, de Balathier a placé sa voiture à l'endroit qui lui a été indiqué sur la terrasse, et qu'au moment de son départ, s'étant adressé aux surveillants de permanence pour se faire remettre



en possession de son automobile, il a appris de l'un d'eux que la voiture avait été remise à une personne inconnue; - Attendu qu'en réservant dans son établissement un local ou un emplacement pour les automobiles de sa clientèle et en organisant un service de surveillance, la Société des eaux minérales de Charbonnières-les-Bains devenait dépositaire en vertu de dispositions de l'art. 1928, C. civ., et était tenue de resti-

tuer à qui de droit; - Attendu que l'allégation que la Société avait fait apposer un écriteau énonçant que l'Administration n'était pas responsable des automobiles est tout à fait inopérante dans la cause, rien ne prouvant que de Balathier ait été appelé à prendre connaissance de cet écriteau; que le contrat de dépôt n'a pu dès lors s'évanouir, pour faire place à une complète exonération de sa responsabilité; qu'ainsi la Société des eaux minérales de Charbonnières-les-Bains a engagé sa responsabilité par un défaut de précaution et un manque de surveillance dans la garde de la chose déposée; [...] - Attendu, en outre, qu'il y a lieu de rejeter l'appel incident comme non fondé ni justifié, les premiers juges ayant tenu compte, pour la fixation de l'indemnité, de tous les éléments au procès; - Par ces motifs; - Confirme, etc.

Transcription par Christiane Tailly, notre administratrice

« J'ai lu avec intérêt la décision de la cour d'appel à laquelle je ne change pas une virgule : Aujourd'hui les juges rendraient la même... ». Me Pierre Arnaud, ancien adjoint, avocat honoraire.



On annonce...

Les courses de lévriers auront lieu, cette année, au cynodrome de Charbonnières-les-Bains, les samedi 19 et dimanche 20 juillet.

L'entraînement des chiens vient de commencer et se poursuit les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, au Parc Sainte-Luce, de 17 à 19 h. 30.

Nous y avons remarqué de nombreux barzoïs, greyhounds et sloughis. Les wippetts sont plus rares, et il serait désirable que les propriétaires de wippetts se fassent connaître au plus tôt.

Les propriétaires de chiens sont priés de faire parvenir leurs engagements le plus tôt possible au Secrétariat et au plus tard le 15 juillet.

La vie Lyonnaise 12-07-1930



M. de Siebenthal est l'ingénieur qui construisit le lièvre électrique servant de proie factice.

Parmi les différents prix on notera le Prix du parc Sainte Luce, le Prix de la Source Marsonnat (3^e place avec Zalta des Grisons appartenant à M. Siebenthal), le Grand Prix de la ville de Charbonnières (3^e place avec Linette appartenant à M. Siebenthal), le Prix du Méridien, le Grand Prix du Casino. A savoir : une des courses se déroulait sans le concours du lièvre électrique, mais au seul appel des propriétaires placés au poteau d'arrivée.

Ajoutant, quelque temps après la course... « Le succès a dépassé les espérances les plus optimistes à tous points de vue... sur le coquet champ de course de Charbonnières qu'on pourrait croire créé pour les chiens, le lièvre électrique fonctionna sans le moindre incident pendant une semaine entière d'entraînement. M. Siebenthal régla admirablement l'allure du lièvre sur la vitesse des chiens et obtint des résultats réguliers de course. ».

L'intérêt des courses fut aiguisé par une tombola américaine.

Toutes les courses réunissaient six partants. Entre chaque départ, il était mis en vente, par des contrôleurs, des enveloppes cachetées, contenant un numéro de 1 à 6, pour le prix de 2 fr. chacune.

Le numéro qui gagnait la course avait dix francs à toucher au contrôle; 2 fr., par chaque série de six enveloppes, restant acquis à la Société pour les frais d'organisation de la tombola.

Trois mille enveloppes furent vendues; le contrôle était débordé; à la deuxième course du dimanche, les enveloppes de la cinquième étaient vendues. On en eût placé le double.

Quand les courses de lévriers étaient organisées à Sainte Luce

Dans le cadre des animations de la station thermale de Charbonnières-les-Bains sous le mandat du Dr Antoine Girard (1884-1919) les courses d'ânes sur le Parc Sainte Luce ont remporté le grand succès populaire que chacun connaît grâce aux articles de presse et à de nombreuses cartes postales et photos d'époque. Les frères Lumière les avaient même immortalisées.

Rares sont les lecteurs qui savent que plus tard, notre commune a accueilli un sport tout aussi original : les courses de lévriers. C'est la découverte de la carte de visite de la société Cynothal-Symplex dont nous ne connaissons ni l'adresse exacte, ni l'année, qui a éveillé notre curiosité.

Ainsi avons-nous découvert le journal « Revue Cynégétique & Canine du 9 juin 1929 qui relate une course à : « Charbonnières près Lyon (26-27 mai) c'est dans le beau cadre du parc de Sainte Luce qu'ont eu lieu les deux journées de courses de lévriers organisées par la Société Lyonnaise des courses de lévriers ».



Et de conclure : « Un public nombreux et sélect remplissait les tribunes ; toutes les voitures automobiles ne purent entrer au champ de courses. Des trompes de chasse, un buffet-dancing distraient le public pendant la préparation des courses... Les 10.000 frs de prix furent distribués le dimanche au Casino même dont les jardins étaient égayés de jolies toilettes ».

Les paris sur les courses de lévriers furent autorisés par l'état à partir de 1933, subirent une éclipse d'une dizaine d'années et reprirent à partir de 1961 jusqu'à fin 2019. Pour tourner cette interdiction, on institua ce genre de loterie.

M. Calard



Collette de Saint-Seine, « La Dame aux Lévrier », raconte en 2006 dans la revue « Cynophilie française 2006 » :

« En 1933 est créée la Société de Courses de Lévrier de l'Ouest, société sportive réunissant toutes les « longues pattes » de l'Ouest. La SOCLO achète à un ingénieur d'origine suisse, **M. de Siebenthal**, un système de leurre monté sur une chaîne « Galle »⁽¹⁾, avec des poulies en fonte aux virages, le tout emmené par la boîte de vitesse d'une auto montée sur cales. « Il fallait une bonne journée pour le montage », se souvient Mme de Saint-Seine, « et une demi pour le démontage... Un pré plat et uni suffisait pour monter la chaîne ».



Les courses de lévriers trouvent leur origine dans la chasse qui fut interdite en France en 1844 au motif que les lévriers étaient trop rapides et ne laissaient pas leur chance au gibier.

Il existe deux types de courses :

- la course sur cynodrome ou racing, est une course de vitesse
- la poursuite à vue sur leurre ou coursing, est une simulation de chasse au lièvre

En France la première course est organisée par Eugène Chapus à Bagatelle le 28 novembre 1879. Le premier coursing club fut fondé en 1890 à Boulogne-Billancourt.

Les sociétés de courses de lévriers sont gérées par la Fédération Française des Sociétés de Courses de Lévrier (FFSCL) qui regroupe aujourd'hui 11 sociétés.

En somme, gros, très gros succès; le plus régulier et le plus parfait qui ait eu lieu en France depuis le renouveau des courses de lévriers. Constatons — et réjouissons-nous-en — que la piste avait été construite et aménagée par des Français, que l'appareil (lièvre électrique) avait été construit en France par un Français, avec des ouvriers français, et est d'un prix six fois inférieur aux appareils similaires anglais, et que l'entraîneur, chef de piste, était un Français, et que tous les concurrents étaient des amateurs, et que l'on ne cherchait pas la... poire qui paierait 30.000 fr. un greyhound acheté 1.500 fr. un mois auparavant. La plupart des chiens étaient nés et élevés en France

Bravo Messieurs les Lyonnais; vous avez tracé la voie, vous avez eu de la persévérance, vous avez travaillé dans l'intérêt du sport et uniquement du sport. Bravo!

COURSES DE LEVRIERS A CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Parc Sainte-Luce, les 23, 24 et 30 juin, sous le patronage de la Société Nationale des Courses de Lévrier à Paris

Courses de plat et courses de haies.

Parcours. 500 mètres.

Le parcours est effectué par les chiens entre 29 et 32 secondes, soit à une moyenne de 60 kilomètres à l'heure.

Des chiens de tous les chenils renommés de France participeront aux courses.

Races de chiens : Greyhounds, Sloughis, Barzois et Whippets.

Réunions de démonstration de courses, accompagnées de sonneries de trompes de chasse

Comité de la Société des courses de lévriers de Lyon et du Sud-Est : Président : M. Lionel Dupont ; vice-présidents : MM. Louis de Lachomette, Paul Cozon, Georges Villard ; administrateur délégué, M. Amoudruz ; membres : MM. Adolphe de Kertanguy, Maurice Collon, Maurice Durand, Henri La Selve, Raymond Baguenault de Puchesse, Jean Guigou, de Sibenthall ; commissaire général des courses : M. le marquis de Jouffroy d'Abans ; commissaires : MM. La Selve, Jean Guigou, Raymond Baguenault de Puchesse, Paul Benoit.

Un service d'autobus sera assuré par la C^{ie} O.T.L. (départ à 2 h., place Bellecour).

Première Journée : Samedi 23 Juin

1^{re} Course. — Prix d'Ouverture (A réclamer. 500 m. plat). — 700 fr. dont 500 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e.

2^e Course. — Prix des Roses (500 m. plat). — 700 fr. dont 500 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e.

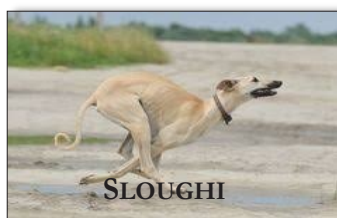
3^e Course. — Prix des Lilas (500 m. plat). 1.000 fr., dont 700 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e.

4^e Course. — Prix du Casino (500 m. plat). 5.000 fr., dont 3.500 fr. au 1^{er}, 1.500 fr. au 2^e.

5^e Course. — Prix des Violettes (500 m. haies). — 1.000 fr., dont 700 fr. au 1^{er}, 300 fr. au 2^e.

6^e Course. — Prix des Muguetts (500 m. plat). — 700 fr., dont 500 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e.

Le Salut Public du 22 juin 1928 ➤



SLUGHY



GREYHOUND



BARZOÏ



WHIPPET

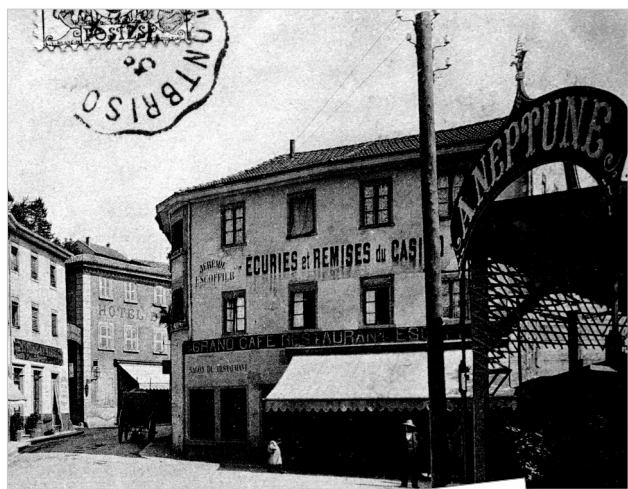
Races de lévriers engagés sur le cynodrome de Charbonnières-le-Bains en 1929.

1 - Un brevet de chaînes à maillons avec engrenage à rouleaux type moto ou vélo dénommées « chaîne Galle » a été déposé en 1829 par André Galle (1761-1844), artiste graveur et inventeur stéphanois établi à Lyon.



Des lièvres électriques à la compétition automobile...

La rue du Dr Girard, construite à la suite de la démolition du Grand Café de Jérémy Escoffier dans les années 20, ne comportait qu'une seule activité commerciale : un garage qui a connu différentes vocations.



◀ Ancien « Grand Café ».

Garage du temps des rangées de catalpas
avant la construction de l'immeuble « le Marsonnat ».



Grand Garage de Charbonnières
H. DE SIEBENTHAL, Propriétaire
à Charbonnières-les-Bains
OUVERT JOUR ET NUIT
Service de Taxis - Téléphone 63
VENTE - ACHAT - ECHANGE

Un garage qui fabriquait des « lièvres mécaniques ou électriques » !

A la lecture du journal Salut Public du 24 juin 1928, année de la première course à Sainte Luce, sous le patronage de la Société Nationale des Courses de Lévrier, M. de Siebenthal serait l'inventeur du lièvre électrique.

En ce qui concerne la partie technique l'organisation était parfaite ; elle fait honneur aux organisateurs et en particulier à M. de Siebenthal, le distingué inventeur du lièvre électrique

Cabinet de M^e PELLOUX, docteur en droit, avocat
38, rue Centrale, à Lyon

D'un acte s. s. p. en date à Lyon du 24 février 1933, enregistré à Vaugneray, le 1^{er} mars 1933, f^o 59, n^o 409, déposé aux greffes du Tribunal de Commerce de Lyon le 3 mars 1933 et de la Justice de Paix de Vaugneray le 4 mars 1933, il appert qu'il a été créé entre Monsieur Henri de SIEBENTHAL, ingénieur à Charbonnières-les-Bains et Monsieur Pierre DUMAS, 7, rue des Mûriers, à Villeurbanne, une Société à responsabilité limitée ayant pour objet l'exploitation d'un procédé pour actionner un lièvre mécanique ou électrique pour courses de lévriers et toutes opérations se rattachant à cet objet ayant pour but l'amélioration de la race canine par des moyens sportifs.

Cette Société prend la dénomination de :

« CINOHAL SIMPLEX »

Son siège est à Charbonnières-les-Bains.

Sa durée est de quinze années à compter du 1^{er} mars 1933.

Son capital social est de 30.000 frs divisé en 30 parts de 1.000 francs.

Monsieur de SIEBENTHAL a reçu pour l'apport de son procédé et de ses travaux 15 parts, soit 15.000 francs, et Monsieur DUMAS a versé en espèces le montant de 15 parts soit 15.000 francs.

Les deux associés sont gérants avec les pouvoirs les plus étendus pour administrer les affaires de la Société. En cas de décès d'un associé, la Société continue avec ses héritiers, l'associé survivant restant seul gérant.

Pour extrait :

De SIEBENTHAL. — DUMAS.

S^{te} CYNOTHAL-SIMPLEX
ORGANISATION DE COURSES DE LÉVRIERS
AVEC LIÈVRE MÉCANIQUE
LOCATION D'APPAREILS
TELEPHONE 63
R. C. Lyon B 9480
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS (Rhône)

Nous ignorons s'il a pu commencer à en fabriquer sous une autre entité juridique dans le Grand Garage de Charbonnières ou ailleurs avant de créer une société spécialisée en 1933.

En effet, dans le même quotidien, on retrouve l'acte de création d'une société à responsabilité limitée par **Henri de Siebenthal**, ingénieur à Charbonnières-les-Bains, et Pierre Dumas, résidant à Villeurbanne, « ayant pour objet l'exploitation d'un procédé pour actionner un lièvre mécanique ou électrique pour courses de lévriers » sous la dénomination de « **Cinothal Simplex** » (Orthographié ensuite sur les documents commerciaux Cynothal, sûrement par analogie avec Cynégétique (qui se rapporte à la chasse).

Le siège de la société sera au Grand Garage de Charbonnières, rue du Docteur Girard.

◀ Salut Public 11 mars 1933



Puis des vélos...

Il deviendra ensuite le Garage Pras où des bicyclettes étaient fabriquées pendant la dernière guerre, se souvient Pierre Paday.

Pour finalement se vouer exclusivement à l'automobile : ventes et réparations. Et taxi...

Après la guerre, René Ode reprendra l'activité réparation-vente de véhicules. Il avait également une licence de taxi.

Le fonds de commerce du Garage de France, et la licence de taxi seront pris en 1953 en gérance par M. et Mme Del Fiacco avant de l'acheter un an plus tard. Le couple divorce en 1955 et Raymonde reprend seule la direction de l'atelier avec Jean Tisseur à la mécanique, tout en exploitant elle-même la licence de taxi, à partir du Casino de Charbonnières en accord avec son directeur, M. Jordan. A l'époque Lucien Rolland gendre de Willy Guérin (du Garage du Méridien) et M. Lescornel assuraient également le service de taxi.



garage de france

AGENT RENAULT
ATELIER AGREE

TAXIS

6, rue du Docteur-Girard
CHARBONNIERES
tél. 48.31.00

Les murs du garage étaient loués à la SCI des Brosses, propriétaire de différentes propriétés montée des Brosses. La gérante était Madame Lanvers qui leur céda les murs en 1983.

Raymonde se souvient que, jusqu'en 1960, la station thermale ne fonctionnait que 9 mois sur 12, de fin février à octobre. Le village se vidait alors de tout le personnel du casino, des joueurs et des curistes, c'était quasiment une ville morte.

Le garage sera ensuite dirigé de 1978 à 2006 par son fils Jean Pierre Del Fiacco avant que les murs soient cédés à un promoteur social pour la

construction de logements. Il occupa, comme atelier de carrosserie, l'ancien garage voisin propriété de M. Mérieux. Ce bâtiment fut acquis par la mairie pour devenir un atelier municipal avant d'être cédé au promoteur du projet d'immeuble remplaçant le Riviera : le Carré Lison. S'installant à Ste Consorce, pour conserver sa clientèle charbonnoise, Jean Pierre Del Fiacco loua un atelier avenue de la Victoire (anciennement serrurerie-feronnerie Brussin), les gros travaux mécaniques et carrosserie s'effectuant à Ste Consorce.

Mais aussi...

préparation de véhicules de compétition

Jean Pierre Del Fiacco est engagé dans des rallyes essentiellement régionaux de-

puis 1984 dont le fameux Charbo d'abord sur Alpine-Renault A110-1800 puis en R5 turbo puis maxi Turbo, en catégorie WRC ensuite à partir de 2006 en VHC (Véhicules Historiques de Compétition).

- 129 départs, 40 abandons - 16 victoires
- 33 « Charbo » National : 1° en 1992 ; 2° en 1996 ; 4° en 1984
- 12 « Charbo » VHC : 1° en 2016 ; 2° en 2008, 2014 et 2015. Vainqueur du Challenge 1000 Miles en 2012



Michel Calard



Le mystère de la cavité de la Villa Les Lilas enfin révélé.... ?

Dans la Gazette de Cadichon N° 42 nous avons largement évoqué l'histoire de la Villa Les Lilas avant sa récente démolition pour un futur projet immobilier.

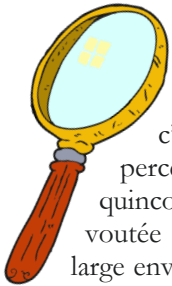
Une seule journée a suffi pour réduire à néant cette bâtisse plus que centenaire et, après la dissipation de l'immense nuage de poussière provoqué par la pelleteuse sous les dents du godet, est apparue une porte bien

propre...

Cette porte mystérieuse nous a intrigués car elle s'ouvre sous l'avenue actuelle Charles de Gaulle, anciennement la Grande rue des Eaux. Cet immeuble n'aura pas révélé toute son histoire !



Et cette porte apparaît comme un ultime clin d'œil sur le passé de la station thermale.



Nous avons décidé de mener l'enquête.

Cette porte ancienne est de facture typiquement régionale c'est-à-dire composée de deux couches de planches croisées percées de clous traversants, à la pointe retournée et disposés en quinconce. Elle comporte deux serrures et donne accès à une cave voûtée d'une profondeur de 4 mètres sous la rue et de 2 mètres de large environ. Les murs sont composés d'un appareillage de pierre alors que la voûte est en briques rouges. L'endroit est dans un état de propreté exceptionnel.



On découvre, qu'à la base du mur du fond, cette cave est barrée par muret en béton délimitant une sorte d'auge, qu'après recherches, nous avons identifié comme un « bachat ». Selon la définition qu'en donne le Larousse il s'agit : « Dans le sud-est de la France, bassin en pierre ou en bois servant d'abreuvoir ou d'auge ».

Dans les fermes du Pilat un « bachat » est un bassin en pierre alimenté par une source dans lequel on disposait les biches à lait pour les rafraîchir. ➤

◀ *Le muret au fond de la cave*

Un examen plus poussé nous fit découvrir, dans le mur du fond, au-dessus du bac, les vestiges de l'alimentation en eau. Il subsiste nettement la trace

d'une ancienne tuile insérée dans le mur mais pas de celle en dessous qui aurait pu tenir lieu de bec verseur.

La trace de la tuile supérieure sur le mur de la cave ➤

Nous sommes donc en présence d'un système de rafraîchissement de denrées mais lesquelles ?

Or, ainsi que se remémorait notre adhérent Paul Lacroix qui a vécu sa jeunesse au rez-de-chaussée de la Villa Les Lilas (voir Gazette n° 42), des traces anciennes de la mention « Laiterie » subsistaient sur l'un des volets de l'appartement.



LES MURS PARLENT



Cette cavité était donc vraisemblablement la chambre froide de cette laiterie. Rappelons-nous aussi qu'il existait autrefois une autre laiterie au fond de l'actuel chemin de la Nouvelle Source et que de nombreuses vaches broutaient l'herbe de Charbonnières.

Pâturage à Charbonnières en 1909

Au centre la position de l'actuelle montée Barthélémy ➤

Sur le mur latéral gauche, des cornières métalliques ont été scellées pour supporter un rayonnage. L'artisan qui a effectué ce travail a laissé son nom et l'année dans le ciment frais. On peut lire très nettement Rubasse Jean 1930. Il s'agit du plombier dont l'atelier était situé précisément au dessus, en annexe au rez-de-chaussée dont on retrouve la trace dans le recensement de 1931 orthographié « Rubaz ».

En 1930, ce système de conservation du lait était toujours pratiqué.



◀ *Le scellement « signé Rubasse Jean 1930 »*

Ainsi les choses s'éclaircissent, la raison pour laquelle la cave voutée était creusée en pleine terre en dehors de la maison, sous l'ancienne terrasse, non pas dans le sous-sol de la villa devient évidente : la voute en briques permettait d'obtenir la fraîcheur nécessaire l'été et une température constante l'hiver. L'eau provenait certainement d'une source qui descendait de la colline située exactement en face : le Bottu. On peut supposer que si on creuse derrière la cavité, on découvrirait l'ancienne alimentation en eau de cette glacière, avant que le remblaiement de la rue ne vienne la détruire.

Par la suite un éclairage a été installé. Les gaines, boîte de jonction et la lampe sont anciennes mais en matière plastique, donc bien postérieures à 1930. Après la destruction de l'atelier de M. Rubasse en 1956 pour élargir la route, ce lieu a pu servir de cave ordinaire aux occupants de la villa.

Installation électrique ➤



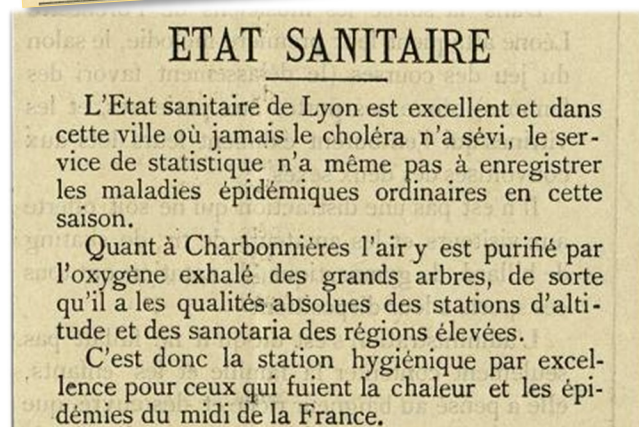
Ainsi, à force de recherches, le mystère de la glacière de la Villa des Lilas est éclairci.

Raymond Jalonin (reportage photos : Vincent Plantevin - Michel Calard)



Ces arbres qu'on abat. C'était en 1884, plus d'oxygène...

▼ *Lyon-Charbonnières 3 août 1884*



Si le Dr Antoine Girard revenait parmi nous en 2021... que penserait-il du village qu'il a laissé en héritage après avoir consacré toute une vie à sa promotion et à la santé de ses contemporains ?

A l'heure où Covid-19 s'est imposé à tous pendant des mois, la chlorophylle s'est encore malheureusement un peu plus raréfié à Charbonnières !





LES CANDÉLABRES DU PARC THERMAL

Connaissez-vous les réverbères plus que centenaires du parc thermal ?

Chacun peut apercevoir de fines colonnes de métal dans le parc thermal, avenue des thermes, derrière la grille. Nous les retrouvons sur les cartes postales anciennes du Casino de Charbonnières et de l'établissement thermal. Ce sont d'anciens candélabres qui éclairaient les allées conduisant aux thermes et au Casino de Charbonnières. D'abord au gaz, puis à l'électricité, pendant plus de cent ans ils ont traversé les grandes transformations de ce secteur et ont survécu à l'usure du temps.

◀ *Image récente d'un des candélabres du Parc Thermal*

Je me souviens il y a quelques années, à la fin du chantier de construction du Pavillon de la Rotonde, un serrurier à la retraite m'avait déclaré : « Ces candélabres sont remarquables, ils comportent un détail, une fleur comme une marguerite : c'est la signature d'une époque. Il faut absolument les préserver... ».

Le candélabre du kiosque des cartes postales dans sa première version alimenté au gaz. On remarque le manchon sous la coupelle de verre ou d'opaline. ➤



◀ *On constate un indubitable air de famille entre les candélabres et ce modèle de phare métallique construit par Eiffel, mais réalisés par les ateliers Sautter et Lemonnier, et dont plusieurs exemplaires ont été installés de par le monde. Celui de Valsörarna en Finlande est toujours debout.*



Témoins de l'époque du thermalisme, ces candélabres sont désormais purement décoratifs et permettent de tuteurer les rosiers.

Ces éléments décoratifs contribuent à enrichir le petit patrimoine historique du site, au même titre que les vasques et les tuiles en corniche de quelques bâtiments





Interrogé, Gilles Tavernier, maître artisan ferronnier d'art depuis 27 ans nous explique :

« Ce montage est du style Eiffel, dans l'esprit d'une époque. Le style Eiffel fait référence à de la construction d'ouvrage métallique à base de géométrie et de lignes droites avec des assemblages par rivets à chaud de laminé en L et en T, avec des plaques de tôles.

L'ornement de type fleur fonte ou estampée convient au décor des candélabres, vissé pour de la fonte ou riveté pour de l'acier estampé. Les premières fleurs rondes repoussées ou embouties apparaissent sous le Louis XIV.

Ces pièces méritaient bien d'être remises en valeur.

Je l'ai moi-même utilisé sur la création de la véranda de la Boulangerie JOCTEUR, à Saint-Rambert, en face du Pont de l'Ile Barbe.

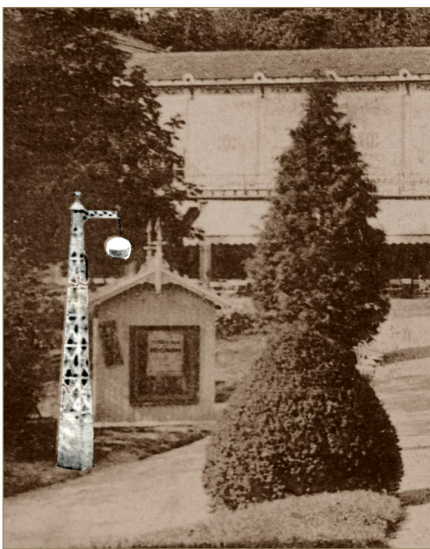


A noter que j'ai travaillé en 1986 chez le serrurier de Charbonnières-les-Bains, Charles Brussin, avenue de la Victoire ».

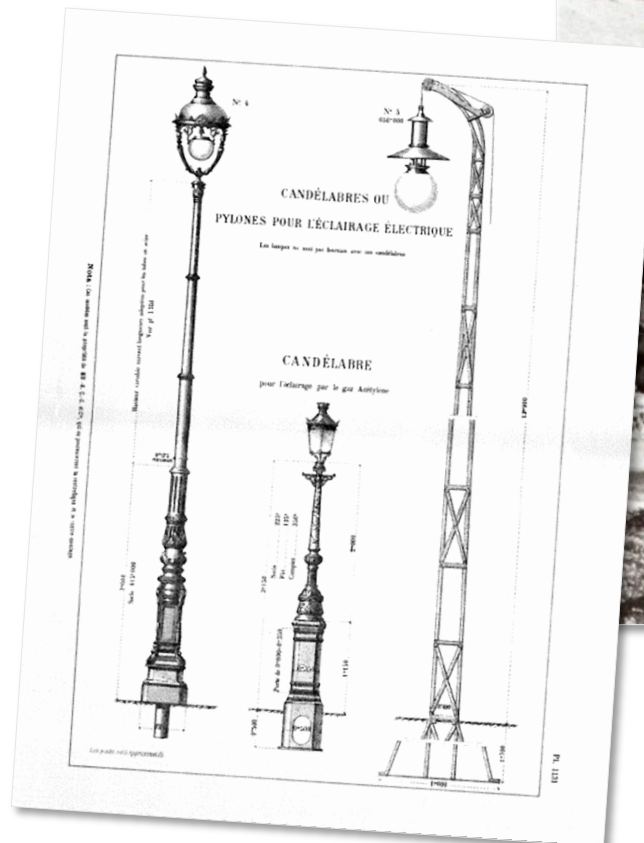
Reportage photos piloté par nos adhérents Michèle Moyne-Charlet et Vincent Plantevin.



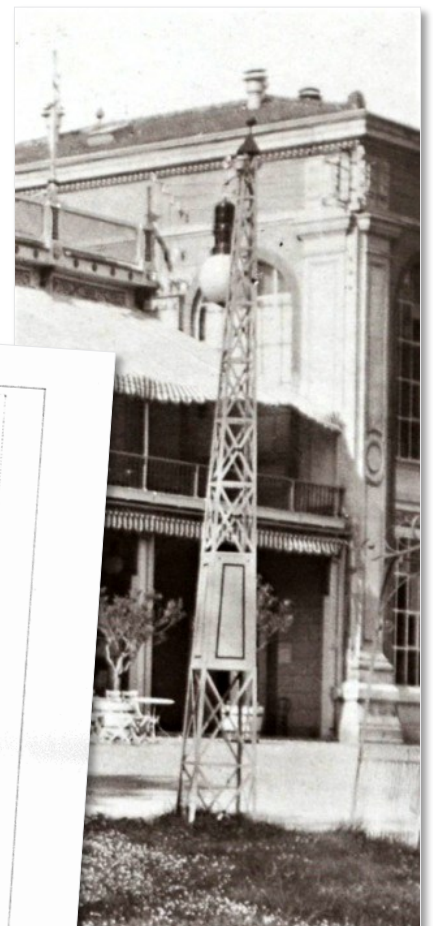
On distingue ici la boule électrique, dont l'éclairage était probablement puissant pour éclairer la terrasse du restaurant. On remarque également la modification faite par l'apposition de panneaux décoratifs - ou destinés à prévenir toute escalade ? ➤



◀ Candélabre alimenté au gaz.



Extrait d'un catalogue ancien présentant un modèle de candélabre électrique composé de treillis métallique en vogue à l'époque. L'éclairage au gaz de ville voire à l'acétylène étaient encore très usités. Le mât et le système d'éclairage sont tout à fait analogues à ceux du Casino ➤





Le Chemin des Verrières

À y perdre son latin...



Les Verrières : de l'origine du nom...

Robert Putigny, dans le fascicule « Charbonnières et ses églises » (disponible en nos locaux - 7 €) note que : « grâce au Petit Cartulaire d'Ainay qui rapporte un banal acte de vente de domaine dans lequel il était question de Verdredias, lieu que nous appelons aujourd'hui les Verrières ». Or, à part une certaine homonymie, aucune preuve tangible, on en est donc réduits aux hypothèses.

Il convenait en premier lieu de rechercher l'étymologie du mot et nous avons pour cela sollicité l'avis d'Isabelle Cros, latiniste et fille de notre administrateur Gilbert.

« Comme l'indique *Le Trésor de la langue française*, le terme *verrière*, dérivé du substantif *verre* avec adjonction du suffixe *-ière*, renvoie en architecture à une fenêtre garnie de verres, et par extension aux vitraux colorés ou peints des églises. Il est courant en toponymie, en France comme en Suisse, en témoigne d'ailleurs *Le Rouge et le Noir* (1830) de Stendhal. En toponymie, *Verrières* désigne ainsi généralement des lieux où sont fabriqués le verre : y aurait-il eu d'anciens ateliers de verre, voire de vitraux, à Charbonnières-les-Bains ? Des sols sablonneux pourraient conforter cette hypothèse », suggère avec prudence Isabelle Cros.

Y avait-il une villa ou une chapelle avec des vitraux aux Verrières ? Aucun document ni plan n'en porte la trace.



« Le cadastre de 1824, pas plus que les plans plus anciens, ne signale aucun bâtiment ni ruine sur l'emprise du lieu-dit.

En présence d'une exploitation de gorrhe¹ à quelques encablures (voir Gazette n° 38 bis Hors série), la question se posait de savoir si une activité de verrerie avait pu exister à partir de ce matériaux ?

Deux spécialistes des communes voisines ont été consultés :

Joël Mône, vitrailliste à Saint Genis les Ollières (Vitrail Saint Georges - qui nous avait brillamment commenté les vitraux de l'église de La-Tour-de-Salvagny et animé une conférence sur les vitraux Bégule en 2019 - Gazette n° 35) nous a répondu :

« Les sables utilisés pour la fabrication du verre sont siliceux. Je ne sais pas si le sable dont vous parlez est calcaire ou siliceux. La fabrique de verre est appelée verrerie, le terme *verrière* détermine une baie vitrée ».

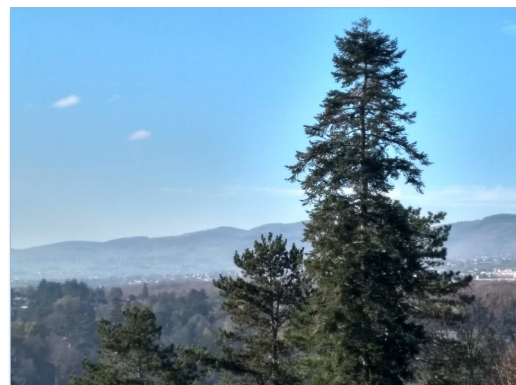
Isabelle Donzelot, artisan-verrier marcylois nous précise : « Pierre ou gravier, le gore contient beaucoup de kaolin, base de la céramique. Il contient à coup sûr sous différentes formes quartz, dioxyde de silicium, et silices. Alors l'utilisation du gore pour faire du verre me semble bien compliqué voire même utopique ».

Peu de chance, donc, que ce gorrhe puisse servir à faire du verre ce qui est confirmé par sa composition qui, pour faire simple, est une décomposition du granit plutôt riche en quartz, mica et oxyde de fer. Au vu de ces trois éléments, on peut se risquer à faire deux nouvelles hypothèses :

- Soit les anciens avaient remarqué que les grains de quartz et de mica sont translucides, comme le verre, d'où l'allusion au verre dans « Verdredias »,
- Soit ils exploitaient l'oxyde de fer, dans une ou des « ferrières » puis, avec la disparition de l'exploitation et l'usure du temps, le mot serait-il devenu « Verrières » ?

Des hypothèses mais aucune certitude, au moins à ce jour, alors en resterons nous à ce joli conte comme on les aime à Charbonnières : il y a deux millénaires existait, sur une partie haute du village, une bâtisse - villa ou chapelle - bénéficiant d'une belle vue dégagée sur le vallon et les monts du lyonnais à l'ouest. C'est en tous les cas la suggestion faite par Julien Wormser, un riverain, qui nous a fait remarquer que les villas possèdent souvent, vers l'ouest, de larges baies vitrées permettant de jouir de la vue et de la lumière...

Michel Calard



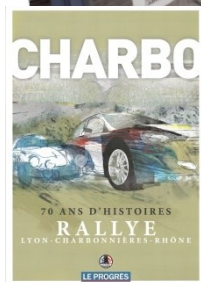
1 - Le gore ou gorrhe (orthographe en vigueur dans le Beaujolais) est le résultat de la décomposition du granite en sable (quartz dominant) et argiles, avec présence d'oxyde de fer (Wikipedia).



Restrictions sanitaires obligent, notre association n'a pas pu organiser de conférences depuis le début de l'année 2021. Elle a toutefois tenu poursuivre sa contribution à l'animation de la commune avec notamment deux expositions en vitrine de la Salle Entr'vues en collaboration avec l'Association Philatélique Tourelloise présidée par André Degranges :

Du 15 mars au 19 avril :

« **Les Transports en commun urbains** ». Nous avons pu organiser deux séances de dédicace du livre de Michel Forissier et Jean Pierre Petiot « **L'aventure des premiers trolleybus à perches de France** » - L'histoire de l'électrocar Nithard qui assura la liaison Tassin - Charbonnières y est largement développée. Ouvrage en vente au local (22 €)



Du 19 avril au 3 mai :

« **les Rallyes et les pilotes** » - Ce fut l'occasion de présenter une partie de notre collection d'affiches et de plaques de rallye des anciens Charbo. Certaines sont en vente ainsi que l'ouvrage édité par le Progrès à l'occasion des 70 ans de notre rallye (15 €)



29 mai : 2^o Printemps des Cimetières sous l'égide de Patrimoine

Aurhalpin : Sous un soleil radieux, une trentaine de personnes se sont rendu au cimetière sous la conduite de notre adhérent, Patrick Chanay pour découvrir bien des aspects historiques, patrimoniaux, architecturaux voire anecdotiques ou curieux mais bien souvent méconnus de ce lieu.



3 juin - Sortie à la découverte de la

colline de Fourvière : vingt adhérents se sont retrouvés pour faire le plein de verdure et d'histoire dans une escapade au cœur des jardins de la colline de Fourvière. Ce parcours commenté par deux guides de la Fondation de Fourvière, Monique Escoffier et notre administrateur Vincent Plantevin, a pris son départ à l'ancienne piste de ski de la Sarra... Sur une distance de 4 km, nous avons profité des jardins, sites et points de vue remarquables sur la ville de Lyon. Un repas en plein air nous a permis de reprendre des forces pour terminer la boucle par le belvédère et le Parc des Hauteurs et la « Ficelle des Morts ». Logiquement, nous avons poursuivi notre périple au

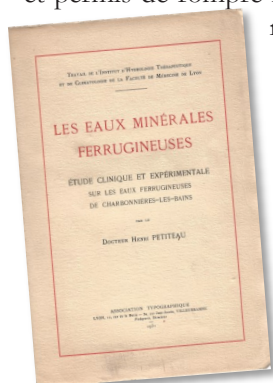
cimetière de Loyasse, le surprenant « Père Lachaise » lyonnais où nous avons terminé cette journée qui a bien...marché!

Avril-mai - Généalogie : - Les conditions sanitaires ne permettant pas de réunion physique et après une petite formation pour certains membres, le groupe d'entraide s'est réuni trois fois en visio-conférence. Même si ces rencontres à distance ont été très appréciées et ont permis de rompre l'isolement, nous attendons avec impatience de nous retrouver autour d'une table.

Acquisitions

◀ Notre bibliothèque s'est enrichie de ce nouvel ouvrage, édité en 1931, sur les eaux ferrugineuses de Charbonnières par le Dr Petiteau.

Et notre collection iconographique d'une petite lithographie encadrée de Tony Vibert (1832-1889).





- **Du 1^{er} au 31 juillet** : à la Médiathèque - Exposition de timbres « **Les Trente Glorieuses en France** » et à Charbonnières – en partenariat avec l'Association Philatélique Tourelloise.



- **Samedi 3 et dimanche 4 juillet** : « **Fêtons la RN7** » à La Pacaudière et à Changy organisé par les associations historiques locales (programme détaillé sur demande : contact@historique-charbonnieres.com)

- **Samedi 4 septembre** : Forum des Associations.

- **A noter** : exposition jusqu'au 31 octobre 2021 à l'Araire Maison d'expositions d'Yzeron. Notre association y participe parmi d'autres, grâce aux documents témoignant de l'existence d'un ancien moulin sur notre territoire.

L'actualité sanitaire décidera de la tenue de certaines activités. Nous contacter pour vous assurer de leur déroulement.



NOUS REGRETTONS LA DISPARITION DE



Jeudi 20 mai

Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition accidentelle de **Georges Barriol**.

Il fut conseiller général de 1982 à 2014 et notamment vice-président du Département du Rhône-chargé des transports durant de nombreuses années. Georges Barriol a toujours marqué son attachement à notre commune et à notre association depuis sa création où il comptait de nombreux amis. Il ne manquait aucune de nos invitations.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.



Au Forum des associations - Ginette Herbet, Liliane Beurrier, Georges Barriol). ➤

◀ *A la MDA Exposition sur l'Armée - Gérard Lagrandeur trésorier, Maurice Fleury, Georges Barriol, Marie-Pierrette Paday.*



Abonnez-vous à la Gazette de Cadichon !



Afin de répondre aux demandes récurrentes d'amateurs de notre Gazette, nous avons décidé de proposer un **abonnement annuel** pour la somme de **10 €** qui vous donnera droit à la livraison à domicile de votre trimestriel charbonnois préféré.

Pour la modique contribution de 10 € par an, vous aurez le plaisir de recevoir chez vous, tous les trois mois, votre Gazette de Cadichon, soit **4 numéros par an**, plus les éventuels hors-série dédiés à un sujet particulier.

Pour vous abonner, il suffit, de nous contacter au local, par mail ou par téléphone; Voir nos coordonnées ci-dessous.



Mail : contact@charbonnieres-historique.com

Michel CALARD : 07.81.05.72.91

Françoise COZETTE : 06.52.67.55.15

Jacques ROMESTAN : 06.31.70.70.49

Jean DARNAND : 06.32.49.62.38

Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h square les Érables.



Charbonnières historique
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisations au 1^{er} janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bien-faiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu).

Crédits photos pour cette gazette: Coll. CHA-GRH, M. Calard, P. Paday, M. Moyne-Charlet, R. Jalonin, J. Darnand, J. Wormser, G. Tavernier, V. Planterin, Archives Municipales de Lyon

Avec la participation de :
G. Cros, L. Thinaire.



Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques - Siège: Le Beaulieu 69260 Charbonnières-les-Bains

Association loi 1901 créée en 2001 - Directeur de la publication: M. Calard - N° ISSN: 2255-5700 - Prix: 1.50 €

